

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIMIMOUN
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF 422015000049081

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya de timimoun informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 08/2026, paru dans les quotidiens **الديكيب** **DZ** en arabe et Elbahdja news en française du 19/04/2026, relatif aux **projets** :

Suivi et contrôle des travaux réalisation de la route reliant ksar guentour à tala sur 16,2 km

Qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les résultats sont comme suit :

BET	Note tech. Obtenue	Montant en TTC	Montant de l'offre après correction	Observations
<u>SETS</u> NIF : 099919008329067	85 Pts	20 241 900.00 DA	20 241 900.00 DA	L'offre de moins disante

Les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire, peuvent adresser leurs recours dans dix (10) jours à compter de la 1^{ère} publication de cet avis dans la presse et/ou le BOMOP auprès de la commission des marchés de la wilaya de Timimoun. Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités de se rapprocher des services de la DTP de Timimoun, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour leur communiquer leurs résultats par écrit.